

Zeitschrift: Ingénieurs et architectes suisses
Band: 121 (1995)
Heft: 15/16

Sonstiges

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 06.07.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

La protection de l'environnement: un thème dépassé?

Par Jean-Pierre Weibel,
rédacteur en chef

Souvenons-nous: il y a une dizaine d'années, l'écologie occupait la une des journaux: sombres prédictions quant à l'avenir de nos forêts, réduction des vitesses limites sur les routes, apparition des catalyseurs pour les automobiles, élaboration de l'ordonnance fédérale sur la protection de l'air, promotion des économies d'énergie, avancées des Verts en politique, engouement pour le développement des transports publics, et j'en passe. Ces phénomènes n'étaient en Suisse qu'un pâle reflet de ce qui se passait outre-Rhin.

Aujourd'hui, on pourrait penser que la qualité de l'environnement est définitivement assurée – ou alors qu'elle n'intéresse plus grand monde. Les récents débats du Conseil national sur la révision de la loi sur la protection de l'environnement sont révélateurs. On s'est aperçu que l'écologie appliquée coûte cher – gros handicap en temps de crise –, et les milieux économiques, forts de cette constatation, s'emploient à mettre un bémol aux aspirations écologiques. Le respect des lois, évoqué avec véhémence dans bien d'autres domaines, n'étouffe pas, ici, toutes les instances chargées de les faire appliquer. Apparemment, la Confédération préfère se décharger de ce souci sur les cantons; il n'est pas sûr que la nature soit gagnante.

Le manque d'enthousiasme des instances fédérales ne date pas d'aujourd'hui: en son temps, il a fallu plus de dix ans entre l'approbation de l'article constitutionnel par le peuple et l'entrée en vigueur de la loi d'application sur la protection de l'environnement... On observe également un tiédissement certain à l'égard des transports publics, lui aussi motivé par des considérations budgétaires. Là, on touche au paradoxe. Alors que des investissements considérables ont été consentis pour la modernisation tant des chemins de fer que des transports urbains ou d'agglomération, c'est au niveau de l'exploitation que menace le couperet.

Rappelons-nous: il y a une dizaine d'années, les CFF nous proposaient les *nouvelles transversales ferroviaires* (NTF), schéma axé sur une augmentation de la capacité et de la vitesse sur la magistrale lac de Constance - Léman, avec une antenne Olten-Bâle, jugée prioritaire. Les NTF ont notamment été refusées parce qu'elles se concentraient sur les régions économiquement fortes du pays, négligeant les régions périphériques.

Or, on a aujourd'hui des raisons de craindre une ségrégation analogue, dont le transport régional et l'environnement feront les frais: suppression de dessertes ou remplacement par des services routiers. Faut-il souligner que le passage de la traction électrique, sur un réseau entièrement équipé, au moteur à combustion interne – quel que soit son rendement et les mesures antipollution – constitue un recul, non seulement en ce qui concerne la charge locale sur l'environnement, mais également tout au long de la chaîne du pétrole, source d'énergie non renouvelable?

Genève vient d'inaugurer une nouvelle ligne de tram: bravo! Mais il me semble qu'il était prévu, une fois achevée l'autoroute de contournement, d'affecter annuellement un montant de 30 millions de francs à l'amélioration des transports publics du bout du lac. Encore une obligation qui ne sera pas respectée, situation financière de l'Etat oblige.

Tout se passe donc comme si nous constations avec résignation qu'il est bien triste de voir milieu vital et qualité de la vie se dégrader, mais que nous n'avons pas les moyens d'empêcher cette évolution. L'innovation et l'esprit d'entreprise ne sauraient-ils s'attacher à résoudre le défi écologique?

Les lignes ci-contre étaient déjà rédigées au moment où, sous la pression de l'opinion publique alertée par Greenpeace, la société Shell renonçait à envoyer par le fond de l'Atlantique sa plate-forme pétrolière retirée du service. Ce succès médiatique des écologistes ne change rien au fait que la protection de l'environnement régresse parmi les préoccupations prioritaires de nos contemporains, individus ou collectivités confondus. Pire: cette issue peut créer l'impression que la nature est gagnante et contribuer à reléguer plus loin à l'arrière-plan les revendications des écologistes, aussi fondées soient-elles, en donnant bonne conscience à tous ceux qui ont suivi activement ou passivement l'action de Greenpeace: «Nous avons fait ce qu'il fallait pour sauver l'environnement». Or l'écologie ne consiste pas à enchaîner des actions spectaculaires; elle résulte d'une prise de conscience durable des dangers qui menacent tant la nature que nous-mêmes.